



Le 30 novembre 2018

Ce matin, un de nos collègues a été pris à partie par 2 individus sur le parking visiteur lors de sa prise de service sur l'établissement. En effet, alors qu'il descendait de son véhicule, deux hommes l'ont interpellé en ces termes : « *Surveillant, tu travailles au D5, tu te rappelles tu m'as fouillé* »

Le premier individu s'est placé face à lui tandis que son acolyte filmait la scène. Plusieurs insultes et **intimidations ont été proférées à l'encontre de notre collègue**
« *je vais te fracasser, je vais te niquer* »

Le collègue a été particulièrement choqué par ces menaces directes, non voilées. Néanmoins, ce matin il a assuré le service malgré les repréailles inacceptables dans l'exercice de ses fonctions. Mais il s'interroge sur les capacités de l'administration à assurer sa sécurité et celle de sa famille.

Peu après, nous apprenons que deux individus, peut être les mêmes, ont également pris à partie un groupe d'élèves surveillant et les ont menacés de les « fumer »

Cette scène doit nous rappeler que plusieurs événements graves sont survenus sur les abords de notre établissement pénitentiaire. Ainsi, au mois de juillet dernier, deux rassemblements d'une soixantaine de personnes ont directement menacé notre sécurité, sous les yeux d'une direction impuissante, tolérante et incapable de nous protéger. Ces faits ne sont pas isolés. Beaucoup de nos collègues arrivent au travail la peur au ventre et de ce fait exercent leur missions dans des conditions difficiles.

Pour rappel, notre organisation a dénoncé à maintes reprises ces violences qui se multiplient sur notre lieu de travail. Nous réaffirmons avec force la nécessité de renforcer la sécurité du domaine pénitentiaire.

Combien de collègues, par manque de place disponible, sur le parking personnel sont obligés de se garer sur le parking visiteurs et un peu partout ? Aujourd'hui, le combat que mène **le bureau local Force Ouvrière** sur la sécurisation du domaine n'a jamais autant été nécessaire, surtout quand on voit l'escalade de violence qui s'est déroulée sur le domaine du CP de Fresnes tout au long de l'année.

De même, il est accablant que les violences à l'encontre des personnels pénitentiaires soient dans l'impasse quand il s'agit de comparution devant le tribunal d'Évry. **Le message d'impunité totale qui est renvoyé à nos agresseurs devient grotesque !**

Le bureau local Force Ouvrière réclame ainsi que des travaux d'urgence soient menées sur deux axes :

- L'accès à l'ensemble du personnel de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis à une place de parking protégée.
- La mise en place d'un groupe de travail sur la protection statutaire, qui doit réunir les chefs de service, les ressources humaines, le pôle SST, le cabinet d'avocats en charge de la majorité des dossiers, les services de la gendarmerie de Fleury-Mérogis et le bureau du procureur d'Évry. Ce groupe de travail doit mettre en place une procédure claire et accessible sur l'accompagnement et le suivi des dossiers depuis l'agression jusqu'à la comparution devant le tribunal.

Le domaine de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis est sous pavillon du ministère de la Justice. Il est du devoir de notre Ministre de prendre ses responsabilités et de protéger ses agents. Les propositions sont faites, nous attendons des réponses concrètes !

Le bureau local